

Communiqué de presse de François Baroin, Maire de Troyes

Suite à la mort brutale par arme blanche survenue lundi après-midi, je tiens à remercier Madame la Procureure de la République pour la décision rapide qu'elle a prise au terme des premières investigations conduites sous son autorité et sur lesquelles elle a communiqué. La mise en examen de l'auteur présumé des faits pour « assassinat » semble impliquer la préméditation de ce geste, donc l'intention de l'auteur présumé, de commettre l'irréparable.

L'interpellation quelques minutes après sa fuite de cet individu grâce à la réactivité remarquable de la police nationale et la décision du Parquet de le placer dès aujourd'hui en détention provisoire, participent à rassurer l'ensemble des troyennes et des troyens sur les mesures mises en oeuvre pour garantir leur sécurité. L'appui de la vidéoprotection gérée par le Centre de supervision urbain et de la police municipale, dans la gestion de ce drame dont il appartiendra souverainement à la Justice de déterminer les circonstances, démontre l'importance de la coordination des moyens dans le continuum de sécurité auquel chaque habitant a droit.

Votre contact

Service relations presse

Ville de Troyes

06 82 41 69 50

relations.presse@troyes-cm.fr